

## POST-MASTER DESIGN DES MONDES RURAUX

Un programme hors les murs de l'École des Arts  
Décoratifs à Nontron, en Dordogne.

### APPEL A CANDIDATURE 2021-2022

Le programme Design des mondes ruraux est un programme délocalisé de l'École nationale supérieure des arts décoratifs à Nontron, en Dordogne, dédié au développement des territoires ruraux par le design et fonctionnant selon un principe de réponse à des problématiques en relation étroite avec les acteurs de terrain.

La formation peut accueillir 6 à 8 étudiant-es. Elle s'organise autour de trois projets d'étude en immersion, provenant de collectivités, d'institutions, d'entreprises, d'associations ou d'individus, permettant aux étudiant-es de se confronter à des enjeux réels. Les commandes porteront sur des sujets prioritaires pour le territoire mais susceptibles de concerner la ruralité en général.

Pour les trois premières commandes, l'une émanera de la CCPN (Communauté de Communes du Périgord Nontronnais) ; une autre, d'un établissement public ou d'un acteur économique ; la troisième impliquera des acteurs de l'Économie sociale et solidaire et des métiers d'art.

Une présentation sera organisée à la fin de l'année, devant un jury intégrant les commanditaires, le directeur de l'EnsAD et les référents du programme. Le Pôle expérimental des métiers d'art jouera un rôle de coordination sur place et accueillera les restitutions. Des collaborations pourront également être imaginées avec la résidence Design et métiers d'art.

Le programme accompagne le développement des territoires ruraux par le design.

Le projet d'étude et d'incubation se déroule sur une année universitaire, de septembre à juin, et est construit comme un temps de travail sur les sujets prioritaires pour le territoire.

Le programme fonctionne à la fois comme une résidence, un laboratoire, un bureau d'études et un incubateur :

- Comme une résidence dans la mesure où il propose un hébergement, un atelier collectif et un environnement propice à la recherche et au développement de projets. Les candidat·es sélectionné·es séjournent sur site et ont accès, selon leurs besoins, aux infrastructures et plateaux techniques de plusieurs institutions partenaires.
- Comme un laboratoire dans la mesure où il est orienté vers l'expérimentation et l'innovation sociale.
- Comme un bureau d'études dans la mesure où il étudie le développement de projets à échelle 1 en réponse à des problématiques situées ou en partenariat avec des structures locales (associations, établissements d'enseignement etc.).
- Comme un incubateur dans la mesure où il permet à des projets professionnels de s'éprouver et de se consolider.

Le programme entend aussi sensibiliser les acteurs des mondes ruraux aux pratiques du Design.

L'encadrement sera assuré par une designer et enseignante à l'EnsAD, Florence Doléac, en charge de la supervision, de l'accompagnement artistiques et scientifiques et d'artistes et théoricien·nes invité·es (géographe, sociologue, anthropologue spécialiste des mondes ruraux...).

Une bourse de 7.000 € est attribuée à chacun·e des participant·es.



## CANDIDATER AU PROGRAMME

### Procédure de candidature pour la session 2021-2022 :

Ce programme s'adresse à des candidat·es titulaires d'un Master 2 (en design, art, architecture, sciences humaines et sociales...) au 1<sup>er</sup> septembre ou qui justifient d'une expérience professionnelle de designer dans ce domaine de 3 ans au moins (limite d'âge de 30 ans).

#### Le dossier de candidature numérique est constitué :

- D'une lettre de motivation
- D'un CV
- D'une copie de la carte d'identité et des diplômes d'enseignement supérieur
- D'un dossier artistique de 10 pages maximum.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le **24 mai 2021** minuit à : [aurelie.zita@ensad.fr](mailto:aurelie.zita@ensad.fr).

#### Jury

Les candidat·es présélectionné·es seront invité·es à un **entretien le 23 et 24 juin** avec un jury composé du directeur de l'EnsAD et des référents du post-master.

Les candidat·es retenu·es seront inscrit·es à l'École des Arts Décoratifs et devront s'acquitter des frais d'inscription (438 € en 2020)

Toute demande d'information peut être adressée par mail à :

Aurélie Zita, adjointe au directeur des études  
[aurelie.zita@ensad.fr](mailto:aurelie.zita@ensad.fr)

